Melun Val de Seine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Développement touristique

https://www.melunvaldeseine.fr/lagglomeration/les-competences/developpement-economique-et-touristique/developpement-touristique?

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine exerce la compétence tourisme pour ses 20 communes membres dans l'objectif de renforcer l'attractivité touristique du territoire et de mieux accueillir les visiteurs.

L'Office de Tourisme Melun Val de Seine porte ainsi l'engagement du territoire en matière de valorisation de ses atouts touristiques.

Le conseil communautaire a modifié le statut juridique de l'Office de Tourisme depuis le 1er janvier 2018 en créant un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), en vue de renforcer ses moyens d'action.

Véritable vitrine du territoire, l'Office de Tourisme Melun Val de Seine assure des missions essentielles :

- Accueillir les visiteurs et gérer l'information touristique
- Coordonner les acteurs socioprofessionnels et tous les intervenants locaux du tourisme
- Promouvoir et valoriser les atouts des territoires et des destinations
- Commercialiser la destination Melun Val de Seine

TÉLÉCHARGER

Schéma Directeur du Tourisme | PDF - 2,7 Mo

LIENS UTILES

- Office de Tourisme Melun Val de Seine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :

https://www.melunvaldeseine.fr/lagglomeration/les-competences/developpement-economique-et-touristique/developpement-touristique?

Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30